

Résultats d'une étude sur la pertinence des soins en SSR

Le Réseau QualiSanté a conduit une étude visant à évaluer la pertinence des soins au sein de 18 établissements SSR volontaires du territoire de santé de Loire-Atlantique. L'ARS Pays de la Loire livre les résultats de cette étude.

La méthodologie de l'étude

Dans le cadre d'un projet pilote intitulé « *Indicateurs de performance clinique en Soins de Suite et de Réadaptation (IPC-SSR)* », le Réseau QualiSanté (structure régionale d'appui qualité – sécurité – évaluation) a mené **une revue de pertinence des journées d'hospitalisation en SSR**.

L'étude a été conduite sous la forme d'une coupe transversale « un jour donné », de dossiers tirés au sort sur 23 entités (unité médicale, service ou encore établissement) issues de 18 établissements volontaires du territoire de santé de Loire-Atlantique. Au total, ce sont 619 journées qui ont fait l'objet d'une analyse basée sur une grille validée et d'une méthodologie dérivée du consensus formalisé d'experts développé par la Haute Autorité de Santé.

Ce recueil d'indicateurs a été réalisé conjointement au recueil d'un panel d'indicateurs issus du PMSI (Programme de médicalisation des systèmes d'information), indicateurs IPAQSS et apparentés, scores de pratiques de bientraitance, absentéisme et turnover des professionnels non médicaux, satisfaction des patients hospitalisés, etc.

Quels sont les enseignements de cette étude ?

Les résultats inter-établissements font apparaître les éléments suivants :

- Un taux global de pertinence des journées d'hospitalisation, pour **l'ensemble des SSR** de 76,3% au regard de la grille des critères et 81,6% sur la base de la grille et de l'avis des experts ;
- Pour les SSR spécialisés, ce taux de pertinence des journées d'hospitalisation est de 83,3% selon la grille, et 86,3% selon la grille et l'avis des experts ;
- Pour les SSR polyvalents, ce taux de pertinence des journées d'hospitalisation est de 70,6% selon la grille, et de 77,7% selon la grille et l'avis des experts.

La saisie de l'enquête a été conduite sur la plateforme e-forap, chaque établissement a eu un retour personnalisé.

Pour les **SSR spécialisés**, les principales raisons de non pertinence des journées d'hospitalisation sont :

- L'organisation externe au service à hauteur de 48,5% : cela concerne notamment le retour à domicile (attente de la mise en place des aides, de l'intervention de structures à domicile ou de l'aménagement du domicile) ;
- L'organisation interne pour 27,3 % : notamment l'attente de finalisation du projet de sortie du patient ;
- Les raisons liées au patient ou sa famille à hauteur de 24,2% : le contexte socio-familial (isolement, conflits, aspect financier, absence de logement,...).

Pour les **SSR polyvalents**, les raisons sont :

- L'organisation interne au service (47%) : admission en SSR non pertinente, attente de finalisation du projet de sortie du patient ;
- Les raisons liées au patient ou à sa famille (27,3%) ;
- Et enfin l'organisation externe au service (25,8%) : l'indisponibilité de structure d'aval.

Les résultats de cette étude ont été présentés au **groupe régional de dialogue sur la pertinence des soins** qu'anime l'ARS depuis plus d'un an et qui associe les représentants des établissements (Fédérations) et des professionnels de santé (URPS) mais également l'Assurance maladie.

Un programme régional pluriannuel d'amélioration de la Pertinence des soins

C'est en prenant appui sur ce groupe de dialogue régional que l'ARS entend construire son prochain **Programme régional d'amélioration de la Pertinence des soins**, tel que prévu par la récente LFSS (loi de financement de la Sécurité sociale) 2015.

Le programme régional pluriannuel des Pays de la Loire s'articule autour de cinq axes :

- La pertinence des actes et des pratiques ;
- La pertinence de l'utilisation des produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux) ;
- La pertinence des séjours ;
- La pertinence des modes de prise en charge ;
- La pertinence des parcours.

